

Une convention qui se rapproche des écologistes



Prédateur naturel du mulot, le renard est toujours classé nuisible.
Archives ER/Patrice COSTA

C'est une convention « unique en France », se félicite Pierre Feuvrier, le directeur de la fédération de chasse du Doubs. Elle a été signée entre Jean-Maurice Boillon, le président de la fédération doubienne et Daniel Prieur, président de la chambre interdépartementale d'agriculture. Son objet est de « préserver les ressources faunistiques et floristiques » du territoire commun aux deux organisations « de manière durable et compatible avec les activités agricoles et cynégétiques ». Un louable souci « d'œuvrer ensemble à la préservation de la biodiversité » qui, traduisons-le, entend favoriser le retour du petit gibier chassable.

Dans les faits, les chasseurs s'engagent « à contribuer à une gestion équilibrée des populations de grand gibier et espèces nuisibles », dont effectivement le sanglier, source de dégâts considérables aux cultures et aux prairies (voir par ailleurs).

De son côté, les agriculteurs s'engagent à « mettre en œuvre des actions visant à protéger les habitats du petit gibier » à travers des mesures concrètes telles que « inter-culture, désherbage mécanique, techniques de fauche, préservation des haies... » Bref, des mesures que ne renieraient pas les associations de protection de l'environnement qui militent depuis des lustres pour le retour des haies, abris millénaires de toute une faune à plumes et à poils, mais aussi le retour à des pratiques agricoles soucieuses de la qualité environnementale.

Ces mêmes associations dénoncent en effet une chute terrifiante de la biodiversité ayant conduit à la disparition de 30 % des oiseaux dans la ruralité, principalement due aux techniques agricoles et l'utilisation d'intrants et pesticides. D'autres militent pour que le renard soit retiré de la liste des nuisibles.

Le sujet est actuellement en discussion à la préfecture du Doubs et les agriculteurs sont en position d'arbitre. Le goupil est en effet un immense chasseur de mulots terrestres, grand ravageur de prairies dans le Haut-Doubs. Il en croque jusqu'à 6 000 par an.

Il suffirait finalement d'un petit effort supplémentaire pour que chasseurs et agriculteurs se rapprochent encore plus des positions écologistes, qu'ils revendiquent parfois un peu abusivement.